Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Journée nationale du cinéma à l'heure de la législation et de la mobilisation collective des professionnels

10 nov 2016

A l'invitation du Centre Cinématographique Marocain (CCM), les professionnels du cinéma se sont retrouvés, en grande majorité, au siège du centre à Rabat, le 21 octobre, pour célébrer la « Journée nationale du cinéma ». Une journée, cette année, de débat ouvert entre toutes les corporations des divers métiers de cette industrie que d'aucuns estiment fort fragile et balbutiante, voire loin encore de décoller en termes de productions, d'emplois et d'impact conséquent au plan socio-culturel. Producteurs, réalisateurs, scénaristes, techniciens et acteurs ont échangé analyses et expériences vécues durant toute cette journée à laquelle a pris part le secrétaire général du ministère de tutelle, le Ministère de la Communication, le Directeur du CCM, le Directeur Général de la Haca, les Présidents et membres des bureaux des différentes chambres professionnelles.

Au menu de ces débats dominaient le nouveau projet de loi encadrant le secteur, les textes d'application nécessaires qui en découleraient, les leviers, déjà acquis ou attendus par les concernés, au titre de la promotion et du soutien public, comme le fonds d'aide à la production, les dispositifs fiscaux incitatifs pour la production et la distribution, les régimes d'autorisation de tournage, les déficits de formation et de qualification appelant à une ingénierie nationale des ressources humaines potentielles pour le secteur. Autant de déficits, de défis et d'objectifs approchés ou illustrés par nombre d'intervenants à la lumière d'expériences vécues, dans une atmosphère de controverses persistantes entre différents points de vue et postures, selon le corps de métier ou la corporation, parfois selon la génération à laquelle on appartient.

Au sortir d'échanges, parfois vifs parce que sondant le détail du vécu sur les plateaux de tournage ou dans les méandres de la distribution, talon d'Achille du cinéma national, les participants et participantes (très peu nombreuses), une évaluation quasi unanime s'est finalement dégagée autour de l'impérieuse nécessité de construire une unité des rangs de tous les professionnels afin de procéder, ensemble, à un diagnostic vrai et sans concession ni approximation, puis à la finalisation d'une législation qui soit moderne, adaptée, anticipatrice et encourageante pour les créateurs et les porteurs d'initiatives, les jeunes en premier lieu. A ce niveau de préoccupations partagées par tous les participants, étaient fort soulignées par les intervenants au débat, les nouveautés technologiques, la rude concurrence subie par le grand écran de la part des nouveaux supports et prestataires connectés (VOD, Netflix…), les relations entre le cinéma et le petit écran (TV) et, surtout, les mutations profondes des comportements des publics comme consommateurs du film et de

l'audiovisuel. Comme on a longuement commenté, avec moult interrogations, les attentes des publics - le jeune public notamment - de contenus qui soient attractifs et aux normes de qualité requises de nos jours, ère du tout numérique à l'étendue et à l'impact planétaires. A rappeler, à cet égard, que la HACA a publié en février de cette année un « Rapport descriptif sur les œuvres cinématographiques diffusées par les services TV nationaux », après avoir analysé, en février 2014, dans un autre rapport, « 150 jours de l'offre de programmes TV nationaux pour les enfants » (www.haca.ma [2]).

Si certains ont estimé que la moyenne de 20 à 25 productions nationales par an constitue un signe prometteur pour le futur, d'autres ont qualifié la situation actuelle de période de crise exigeant un mouvement collectif de réformes tous azimuts. Appel donc pour un sursaut souhaité aussi bien par des vétérans que par de jeunes artisans de cet art, le « cinématographe », presque sexagénaire au Maroc, depuis l'indépendance, et présent au pays depuis sa naissance en France, quand les frères Lumière le ramenèrent à Fès en 1897, moins de deux ans après leur première projection publique à Paris en décembre 1895.

De gauche à droite : le réalisateur Ahmed Maanouni, Sarim Fassi Fihri (Directeur du CCM) et le modérateur Mohamed Laaroussi.

L’heure est la mobilisation collective de tous les professionnels

---

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] http://www.haca.ma/